

Provisure
Lydia ADVENIER
Tél : 04 70 44 26 42
Mél : lydia.advenier@ac-clermont.fr

Moulins, le 4/9/2023
La Provisure
Lydia ADVENIER

Lycée Théodore de Banville
12, cours Vincent d'Indy
03017 MOULINS Cedex

à

Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves de Terminale et de 1^{ère}

Objet : Lettre de rentrée

Madame, Monsieur,

Permettez-moi de vous souhaiter à vous ainsi qu'à votre enfant, une excellente rentrée scolaire.

D'ores et déjà, vous êtes invités à une réunion d'information générale qui sera l'occasion en particulier d'évoquer la représentation des parents dans les instances représentatives auxquelles ils sont associés, avec vos élus de l'an passé, le :

jeudi 14/9/2023 de 18h à 19h en salle des conférences.

Ensuite, comme traditionnellement après les conseils de classe du 1^{er} trimestre, une rencontre Parents / Professeurs sera aussi organisée (le planning vous sera précisé ultérieurement).

Egalement, en janvier après les rencontres de terminale, une réunion pour les parents qui le souhaitent, sera consacrée plus particulièrement aux modalités de parcoursup.

Je profite aussi de cette lettre de rentrée pour rappeler quelques fonctionnements de notre établissement :

La complexité des emplois du temps ne permet pas de prendre en considération les désidératas personnels pour des changements de classe ou d'option, je vous remercie d'en tenir compte. Seules des erreurs de notre part, ou des problématiques de santé avérées peuvent nous amener à faire des modifications.

La communication : le lycée utilise l'ENT et pronote, L'ENT pour communiquer avec les personnels et consulter les informations générales sur la vie du lycée et pronote pour le suivi scolaire (EDT et changement, absences, notes et résultats scolaires). Vos codes ENT et pronote sont les mêmes que ceux de l'an passé. Si vous n'avez pas activé vos codes, un tutoriel est à retrouver sur le site du lycée.

<https://theodore-de-banville-moulins.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez vous adresser au secrétariat des élèves.

De plus, suite à la décision prise en conseil d'administration en juin 2023, les élections des représentants des parents s'effectueront par vote électronique avec Pronote (les modalités vous en seront précisées ultérieurement). Déjà l'an passé le vote électronique a été utilisé pour les élèves afin d'élire leurs représentants au CVL.

La gestion des absences : nous avons remarqué depuis 2 ans une augmentation significative des absences. Je rappelle que l'assiduité est, outre une obligation réglementaire, un gage de réussite scolaire. Il ne sera plus accepté comme recevable des justifications d'absence pour « raisons personnelles ». De la même façon, et conformément aux directives liées à la réforme du lycée, il a été établi un projet d'évaluation annexé au règlement intérieur qui décrit les modalités de la gestion des absences aux évaluations, évaluations qui font également partie des obligations des élèves. Je vous remercie d'accompagner votre enfant dans cette démarche d'implication scolaire.

Au nom de tous les personnels du lycée, je vous souhaite encore à vous et à votre enfant, une excellente rentrée scolaire, et vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.


LYCÉE BANVILLE
La Provisure
L. ADVENIER
03000 MOU